



Le seize octobre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno CHALAYER, Maire.

**Présents :**

Maire :	Bruno CHALAYER
1 <sup>ère</sup> Adjointe :	Estelle VIRIN
2 <sup>ème</sup> Adjoint :	François-Xavier LICTEVOUT
3 <sup>ème</sup> Adjoint :	Georges MICHALET
Conseillers Municipaux :	Marie-France PHILIPPE
	Sébastien BOUGAMONT
	Philippe REYNAUD
	Angélique PEREIRA
	Norbert FRANC
	Emilie PION
	Sandrine TEBIB
	Marlène HERNANDEZ
	Vanessa CONTINI

**Autre(s) participant(s) :**

Secrétaire de Mairie : Rachel ROMESTIN

**Secrétaire de séance :** Mme Angélique PEREIRA

*Avant l'entame de séance, une minute de silence est respectée en hommage à Dominique Bernard, professeur de français, assassiné Vendredi 13 Octobre.*

**Sommaire:**

**DECISIONS:**

**I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023 ..... 3**

**II. SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DEMISSION ET MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL ..... 3**

**III. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES..... 4**

**QUESTIONS DIVERSES**

## I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

Approuvé à l'unanimité

## II. SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DEMISSION ET MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose que Monsieur Christophe GILLET, 4<sup>ème</sup> Adjoint, a démissionné de son poste d'adjoint et de conseiller municipal le 1<sup>er</sup> Septembre 2023. La démission de M. Gillet a été acceptée par Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison en date du 28 septembre 2023 et notifiée à Monsieur Gillet en date du 05 Octobre 2023.

Vu les dispositions de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer le nombre d'adjoints au Maire, et qu'il est possible de décider de la suppression du poste d'un adjoint ;

Considérant que le poste de 4<sup>ème</sup> adjoint est actuellement vacant suite à la démission de M. Gillet ;

Considérant que le Conseil Municipal compte 4 adjoints nommés le 26 Mai 2020, mais que ce nombre pourrait être ramené à 3 adjoints sans que la bonne marche des services municipaux n'en soit altérée, sans contrevenir au chiffre minimum de 1 adjoint imposé par l'article L.2122-1, et sans que ne soit atteinte la limite de 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal fixée par l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire propose, en conséquence, de supprimer le poste de 4<sup>ème</sup> adjoint.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal décide :

- ✓ **De supprimer un poste d'adjoint** pour la durée du mandat, portant ainsi le nombre d'adjoints à TROIS.
- ✓ **D'approuver** le tableau du Conseil Municipal tel que présenté ci-dessous.

### **TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	Nom et prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrage obtenu par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	CHALAYER Bruno	21/12/1963	15/03/2020	182
1 <sup>ère</sup> Adjointe	Mme	VIRIN Estelle	01/06/1973	15/03/2020	170
2 <sup>ème</sup> Adjoint	M.	LICTEVOUT François-Xavier	28/11/1968	15/03/2020	182
3 <sup>ème</sup> Adjoint	M.	MICHALET Georges	18/10/1957	15/03/2020	154
Conseiller	M.	BOUGAMONT Sébastien	14/10/1976	15/03/2020	184
Conseillère	Mme	PEREIRA Angélique	06/12/1976	15/03/2020	184
Conseillère	Mme	HERNANDEZ Marlène	01/08/1978	15/03/2020	183

Conseillère	Mme	CONTINI Vanessa	13/01/1973	15/03/2020	182
Conseiller	M.	FRANC Norbert	21/02/1979	15/03/2020	182
Conseiller	M.	REYNAUD Philippe	11/09/1967	15/03/2020	180
Conseillère	Mme	PION Emilie	28/05/1982	15/03/2020	179
Conseillère	Mme	TEBIB Sandrine	27/09/1966	15/03/2020	172
Conseillère	Mme	PHILIPPE Marie-France	04/10/1941	15/03/2020	168

VOTE : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

### III. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la démission de M. Christophe GILLET, 4<sup>ème</sup> Adjoint, il convient d'opérer des modifications au sein des commissions communales.

⇒ **Président de toutes les commissions** : M. Bruno CHALAYER

⇒ **Commission affaires sociales, à l'enfance, aux CCAS, aux personnes âgées, à l'information et à la communication :**

- Mme Estelle VIRIN
- Mme Marlène HERNANDEZ
- Mme Emilie PION
- M. Norbert FRANC
- M. Sébastien BOUGAMONT

⇒ **Commission coordination des aménagements du territoire communal :**

- M. Georges MICHALET
- Mme Emilie PION
- Mme Sandrine TEBIB
- Mme Vanessa CONTINI
- M. Norbert FRANC

⇒ **Commission urbanisme, au PLU, au PLH, à l'assainissement et à l'agriculture :**

- M. François-Xavier LICTEVOUT
- Mme Vanessa CONTINI
- Mme Sandrine TEBIB
- M. Philippe REYNAUD
- M. Sébastien BOUGAMONT

⇒ **Commission travaux neufs et d'entretien, aux espaces verts, au fleurissement et aux bâtiments:**

- Mme Marlène HERNANDEZ
- Mme Angélique PEREIRA
- Mme Marie-France PHILIPPE
- M. Philippe REYNAUD
- Mme Vanessa CONTINI

⇒ **Commission l'Ilot Vert** : tous les membres du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ **Approuve** la modification de la composition des commissions communales.

VOTE : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

### QUESTIONS DIVERSES

Séance levée à 19h10